

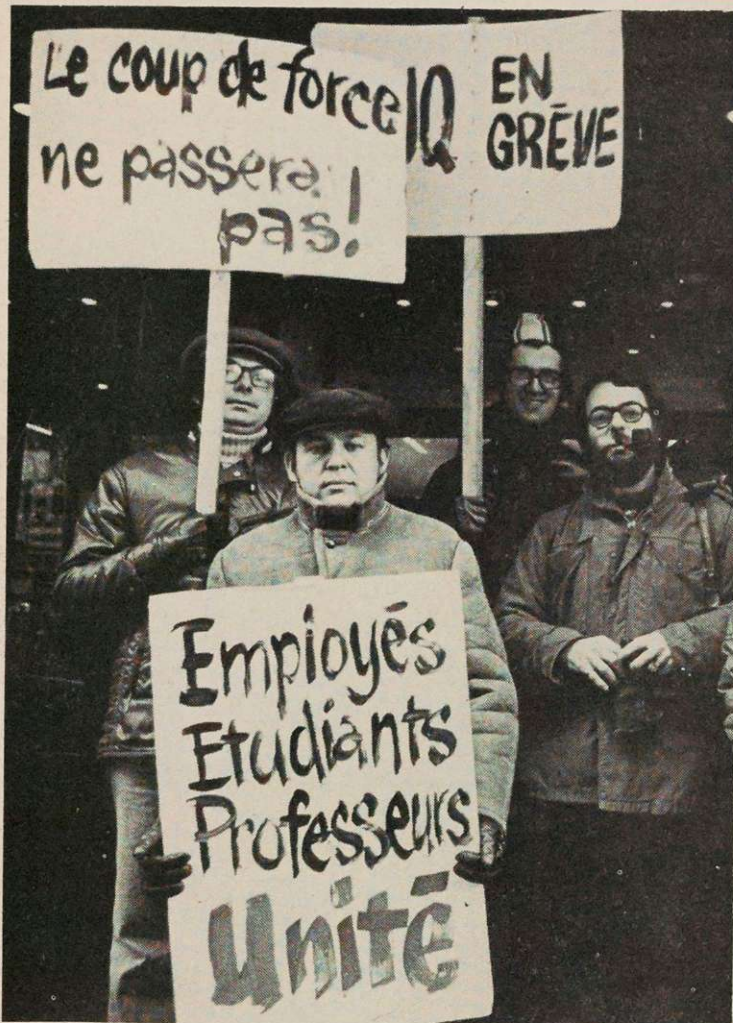
nouveau pouvoir



Publié par la Fédération Nationale des Enseignants Québécois (CSN).

spuq - information

27 janvier 1977



**UQAM:
100
JOURS
DE
GRÈVE**

“En même temps que nous défendons les droits des enseignants et des employés, nous avons conscience que nous assumons les espoirs de tous ceux qui croient possible un enseignement universitaire plus démocratique orienté vers les problèmes du milieu et des gens plutôt que vers les besoins de la grande entreprise.”

(Déclaration des trois centrales CSN-FTQ-CEQ touchant le conflit à l'UQAM, 30 novembre 1976)

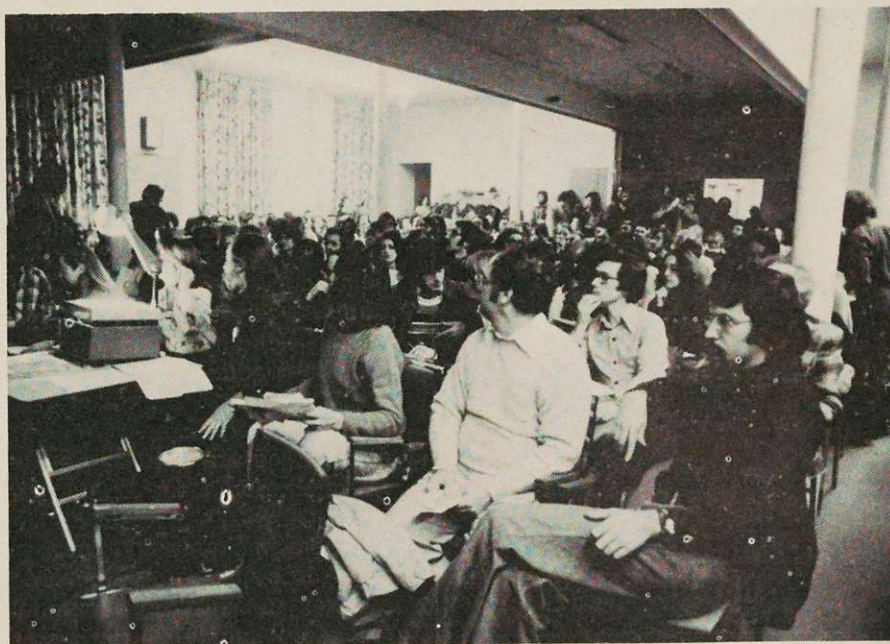
nouveau pouvoir

7ème année, no 10
27 janvier 1977

Publié par la
Fédération Nationale
des Enseignants
Québécois (CSN).
1001 rue Saint-Denis,
Montréal 129
Téléphone: 842-3181

Photographie:
Guy Turcot
Conception graphique:
Huguette Berthelot
Andrée Lemieux

Lithographié par
Journal Offset Inc.,
254 Benjamin-Hudon,
Ville St-Laurent.



Ce dossier a été préparé
par le comité d'information du SPUQ

LES CENT JOURS

Avril 1976

Adoption en assemblée générale du projet syndical de convention collective.

Mai

Remise du projet aux patrons de l'UQAM.

Mai-juin-juillet

Remise, par tranches, au syndicat des offres patronales. Ces offres ne contiennent rien sur la représentation des professeurs aux diverses instances de l'université, sur les pouvoirs de la Commission des études et sur les chargés de cours. Elles mettent en pièce le droit de grief, les libertés académiques et politiques, attaquent les droits syndicaux, augmentent la tâche.

Juillet

Aucune négociation.

Août

- Le 11, début de la conciliation.
Le Conseil syndical met sur pied le comité d'appui à la négociation (mobilisation, information, liaison intersyndicale, trésorerie, secrétariat).

Septembre

- Le 7, les professeurs de l'Université Laval, membres du SPUL, déclenchent la grève. Le SPUQ leur donne un appui inconditionnel, participe au piquetage et à la campagne de soutien financier.

A l'UQAM, quelques accords de principe sur des questions mineures. Aucun progrès sur les questions les plus importantes.

Les patrons ne bougent pas. Il devient clair qu'ils tentent le coup de force contre les conditions de travail et le syndicat des professeurs.

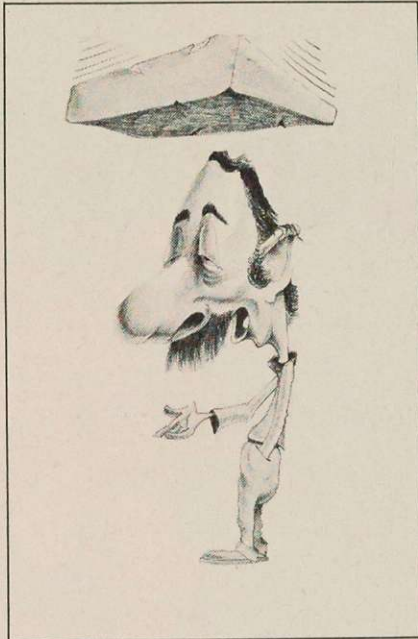
L'assemblée générale décide le déclenchement de trois journées d'étude.

- La première a lieu le 28 septembre.

Recourant à une méthode anti-syndicale classique, le "Bureau du recteur", depuis le mois d'août bombarde les professeurs de "memos" à domicile. Les professeurs reçoivent une vingtaine de mémos de ce genre qui les "informent" sur l'état de la négociation.

Octobre

- Deux journées d'étude les 6 et 14 octobre.
Les professeurs de l'UQAM participent à la grève générale du 14 contre les mesures de contrôle des salaires.
- Le 7 octobre, l'assemblée générale a voté à 81% l'envoi de l'avis de grève.



Pour débloquer la négociation, le SPUQ réduit ses demandes sur trois points majeurs: il revendique maintenant la reconduction du statu quo sur la procédure de griefs, la représentation des professeurs (statu quo de l'Université du Québec à Trois-Rivières) et la Commission des études.

Les patrons rejettent le statu quo sur ces trois points.

- Le 15 octobre, ils envoient au domicile des professeurs par-dessus la tête du syndicat, une offre "globale". Cette offre ne contient rien sur la Commission des études et les chargés de cours. Elle confirme l'attaque anti-syndicale des premières offres.
- Le 17 octobre, l'assemblée générale qui réunit la quasi totalité de l'effectif syndical, rejette à 81% l'offre patronale globale et vote la grève à 62%.
- Le 18 octobre, les piquets de grève sont dressés devant les pavillons de l'université.

Les professeurs y sont accueillis par des équipes de "bouncers" engagés par les patrons pour "veiller à la sécurité" des immeubles et de l'équipement.

L'assemblée générale des employés membres du SEUQAM-FTQ et celle des étudiants membres de l'AGEUQAM, appuient les revendications des professeurs et votent le respect des lignes de piquetage.

Un groupe dissident de professeurs et d'étudiants du département d'administration tente de franchir les lignes de piquetage avec l'aide de la police.

Les employés se voient couper leurs salaires.

- Les professeurs syndiqués de l'Université du Québec à Rimouski votent l'envoi de l'avis de grève à 73%.
- Le 5, les négociations sont rompues à l'initiative des patrons qui refusent d'abandonner leurs positions du 15 octobre.

Les patrons ne reviendront à la table que le 16 décembre. Mais ils ne déposeront un nouveau texte partiel que le 17 janvier.

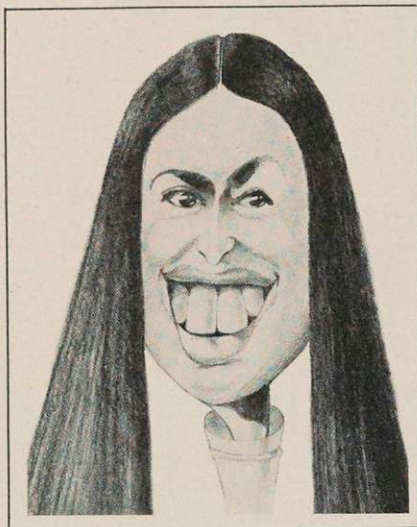
La mobilisation se développe. Les appuis se multiplient.

A l'appel de la FNEQ-CSN qui a lancé dès avant la grève une campagne de contribution volontaire dans tous ses syndicats, les enseignants de quelques vingt-cinq CEGEPs versent ensemble près de \$25,000.00 au fonds de grève des professeurs de l'UQAM.

Des délégations du SPUQ font la tournée systématique des CEGEPs et des universités.

- Le 11, l'Institut Canadien d'Éducation des Adultes "s'inquiète" de la "soumission des universités à une orientation professionnelle conditionnée par les impératifs économiques du patronat."
- Le 12, à l'appel du SPUQ et du SPUL (Laval), 1,500 personnes manifestent à Montréal contre le patronat universitaire.
- Le 19, le Conseil Confédéral de la CSN appuie les professeurs en

Novembre

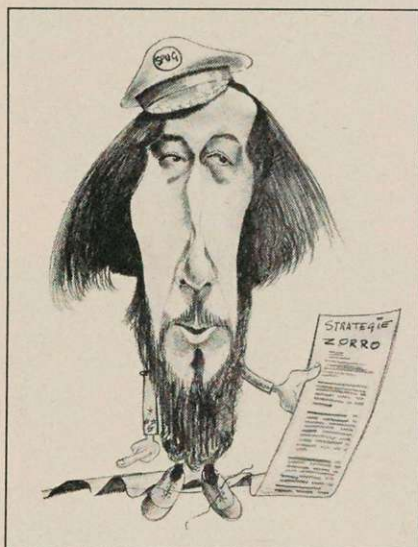


grève de l'UQAM et de Laval et "demande au prochain gouvernement du Québec de désavouer la politique de ses prédécesseurs" dans le domaine de l'Éducation.

Les délégués au Conseil Confédéral manifestent avec les grévistes devant le Holiday-Inn où se sont réfugiés les patrons de l'UQAM.

- Le 30, les trois centrales syndicales CSN-FTQ-CEQ, dont les dirigeants sont réunis en conférence de presse, donnent leur appui officiel aux professeurs et dénoncent "l'intransigeance et l'anti-syndicalisme des directions universitaires" qui "s'inscrivent dans la ligne... rétrograde adoptée... tant par les employeurs du secteur privé que par l'État".

Décembre



Devant le refus permanent de négocier de la part des patrons le SPUQ et la FNEQ entreprennent des démarches auprès du ministère de l'Éducation.

- Ces démarches aboutissent le 3 décembre à la désignation d'un nouveau représentant patronal de négociation, Me Bruno Meloche.

Pour sonder la possibilité d'un débloqué, le SPUQ accepte de participer à des entretiens exploratoires en comité restreint.

- Ces rencontres s'achèvent le 15 décembre. Leur résultat laisse espérer un règlement prochain.

- Le 8, le Regroupement des Chargés de cours de l'UQAM, nouvellement formé en syndicat, dépose sa requête en accréditation auprès du ministère du Travail. Déclenchée au début de la grève des professeurs, la campagne d'organisation des chargés de cours s'est soldée par un plein succès.

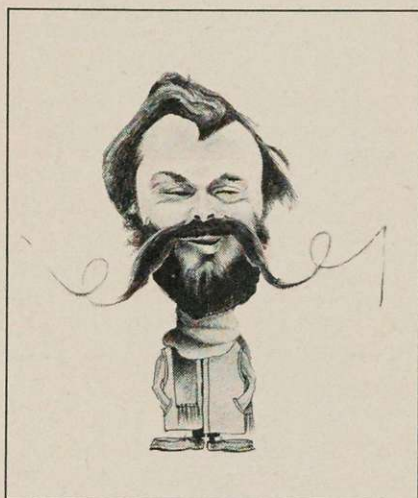
- Le 10, à l'appel du Comité Régional Inter-syndical de Montréal (CRIM) 1,500 personnes manifestent à Montréal, en appui aux professeurs de l'UQAM et aux travailleurs en grève de la région de Montréal. Outre les professeurs du SPUQ la manifestation regroupe les travailleurs de Métropolitain-provincial (CSN), de Standart Paper Box (CSN), de Mussens (TUA), de Uniroyal (CSN) les Cols bleus de Montréal Ouest (SCFP-FTQ) et les employés du Centre Éducatif et Culturel (CSN).

- Le 16, dans le respect des principes reconnus par les deux parties lors des rencontres exploratoires, le SPUQ dépose une "offre de règlement". Celle-ci ajoute aux compromis déjà présentés par le syndicat avant la grève, d'autres concessions importantes sur plusieurs enjeux majeurs, notamment sur la réduction du nombre de chargés de cours confiées à un personnel surnuméraire non-syndiqué et sous-payé.

La négociation, bloquée depuis le 5 novembre, reprend sur la base du nouveau texte syndical.

Malgré l'entente intervenue sur les principes lors des rencontres exploratoires, il apparaît aussitôt que les patrons jouent à retirer d'une main ce qu'ils résistent à concéder de l'autre.

- Le 17, le SPUQ organise un dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants des grévistes.
- Le 19, l'assemblée générale donne jusqu'au 22 décembre aux patrons pour négocier sur la base de l'offre de règlement du 16.



Les 20, 21 et 22, les négociateurs patronaux font comme si de rien n'était.

Ils n'avancent rien de précis, ils ne déposent aucun texte.

- Le mercredi 22 à 16h.20, dix minutes avant l'expiration du délai, ils reviennent à la table pour se contenter d'y exposer oralement leurs positions sur l'ensemble des textes en suspens.

Ces positions ne traduisent toujours aucun rapprochement par rapport à l'offre syndicale de règlement, en particulier sur les questions des chargés de cours, de l'embauche, de l'évaluation, de la permanence et de la représentation des professeurs.

- Saisie des positions patronales le soir même, l'assemblée générale les rejette et retire son offre de compromis à 86,5%.

L'assemblée décide de reconsidérer ses demandes en tenant compte notamment du règlement intervenu à l'Université Laval quelques jours plus tôt.

- Le 23, 39 directeurs de département, de programme (module) et vice-doyens, tous professeurs syndiqués annoncent en conférence de presse leur intention de démissionner au début de janvier de leurs postes de responsables pédagogiques si aucun règlement n'intervient d'ici là.

Le SPUQ envoie un télégramme au ministre de l'Éducation lui demandant d'intervenir auprès de l'administration de l'UQAM pour qu'elle accepte de négocier. Le 30, le ministre répond qu'il n'interviendra pas dans le conflit.

Il suggère à demi mot le recours à la médiation.

Le 3, aucun développement n'est survenu à la table de négociation.

- Le 4, de 39 qu'ils étaient les directeurs pédagogiques sont maintenant au nombre de 59 à annoncer qu'ils ne seront plus en mesure d'exercer leurs fonctions et d'assurer la validation de l'année universitaire après le 17 janvier. Leur démission entrera en vigueur à cette date si une entente n'est pas intervenue sur la convention collective et le protocole de retour au travail.

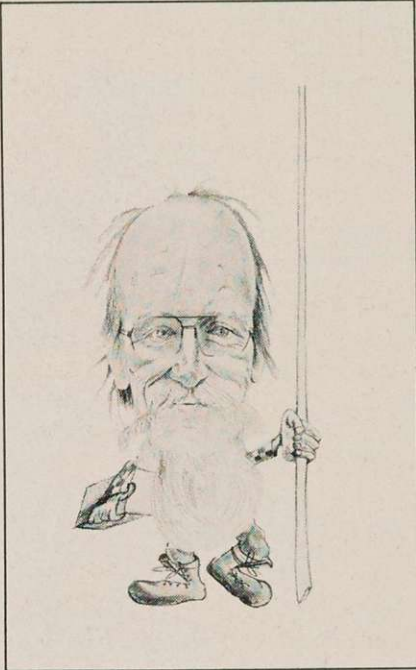
- Le 5, les patrons ne bougent pas. Pour tenter une fois de plus de débloquer la négociation, l'assemblée générale revient à son offre de règlement du 16 décembre. Cette offre devra être la base de l'entente négociée.

- Le jeudi 6, le ministre du Travail affecte au dossier le directeur du service provincial de la conciliation, Yvan Blain. Deux conciliateurs sont dorénavant chargés de l'affaire.

Des négociations ont lieu durant les jours suivants.

Elles se déroulent à pas de tortue, sans que des progrès véritables soient enregistrés.

- Le 13, les patrons déclarent: "nous ne voulons plus négocier; si vous voulez rester dehors, vous y resterez longtemps."
- Le 14 au matin, une délégation du SPUQ est reçue au Conseil Général de la CEQ, qui lui vote l'endossement d'un prêt de \$100,000.00



Janvier 1977



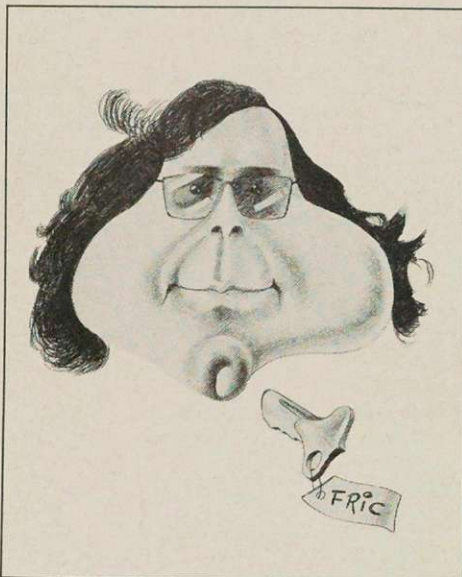
et lance une campagne d'appui financier auprès de tous ses syndicats affiliés.



Le même jour, le SPUQ envoie un télégramme à René Lévesque, premier ministre, lui demandant l'intervention du Gouvernement pour forcer les patrons à négocier une entente et à mettre fin à leur stratégie suicidaire.

Ce télégramme est rendu public à l'occasion d'une conférence de presse; il a été reproduit en page 2 du journal Le Devoir sous forme de placard.

- Dès le lendemain, le 15, les négociateurs patronaux reviennent à la table; l'Administration de l'UQAM déclare que leur décision de rompre les négociations doit être comprise comme une "erreur de parcours".
- Le dimanche 16 janvier, assemblée générale du SPUQ. Les professeurs n'accordent plus aucune crédibilité aux espoirs de règlement que font et feront miroiter les patrons. Ils décident l'intensification et l'élargissement de la mobilisation dont l'objectif principal sera désormais d'amener le Gouvernement du Parti Québécois à intervenir et forcer nos administrations à négocier une entente.
- Le lundi, 17 janvier, les professeurs syndiqués du SPUQ se rendent en grand nombre à la conférence donnée par le Premier Ministre à l'Université de Montréal. En réponse aux questions du SPUQ, il déclare qu'il n'interviendra pas dans le conflit, sauf à "l'extrême limite" pour empêcher la fermeture de l'UQAM. Manifestement, il ne connaissait pas très bien le dossier.
- Le mardi 18, la partie patronale, en présence des conciliateurs, est finalement amenée à accepter des accords de principe sur une série de points sur lesquels il n'y avait eu que des ententes verbales.
- Le 19, à la sortie d'une rencontre du Cabinet, Jacques-Yvan Morin annonce une enquête sur l'avenir des Universités. Il suggère au SPUQ de s'en tenir à la négociation des problèmes concernant les relations de travail, laissant ouvertes les questions ayant trait au droit de regard des professeurs notamment sur l'élaboration des programmes d'enseignement et de recherche.
- Le 20: assemblée générale spéciale du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal dont l'objectif est d'apporter un appui au SPUQ et dénoncer la politique du gouvernement dans ce conflit. Il est résolu d'organiser une manifestation d'appui à la lutte du SPUQ jeudi le 27 janvier ainsi que des visites aux syndicats affiliés.
- Vendredi le 21, un Conseil syndical élargi adopte un plan d'actions concertées mettant en oeuvre les décisions votées durant l'assemblée générale du 16 janvier.
- Dimanche le 23, la FNEQ tient un Conseil Fédéral spécial sur le conflit du SPUQ. Il est résolu de recommander à tous les syndicats affiliés de débrayer le 8 février et manifester ainsi un appui massif aux grévistes du SPUQ.



CONTRE

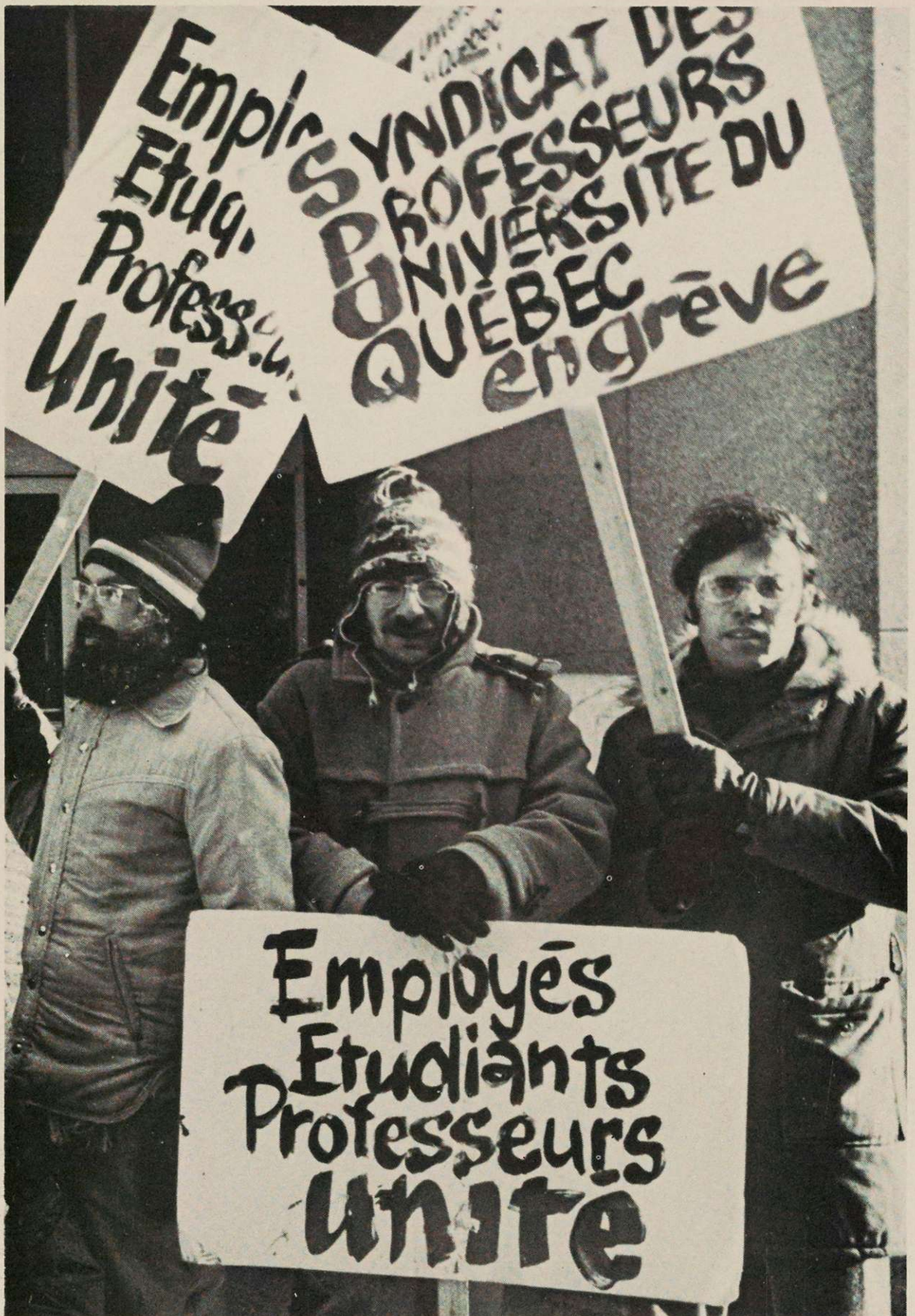
LES COUPURES DU BUDGET

CONTRE

**LA DETERIORATION
DE L'ENSEIGNEMENT**

POUR

UNE CONVENTION COLLECTIVE



NEGOCIER TOUTES LES

- A l'UQAM,** les budgets 75-76 et 76-77 pour l'enseignement diminuent relativement à l'augmentation de l'effectif étudiant et à la croissance des programmes.
- A l'UQAM,** l'Administration a arbitrairement refusé d'ouvrir 53 postes de professeurs prévus au budget.
- A l'UQAM,** 47% des cours sont donnés par des surnuméraires ou par d'autres professeurs en plus de leurs tâches normales. Ces surnuméraires (chargés de cours) travaillent à la leçon (à la pièce), dans de mauvaises conditions et sont sous-payés.
- A l'UQAM,** le budget de la bibliothèque n'est que de \$440,000.00: 1½ livre par étudiant par cours. La haute Administration reçoit presque autant (\$375,000.00) pour ses frais de secrétariat, de représentation, de voyage et de papeterie (anti-syndicale).
- A l'UQAM,** il y a trop de chefs et peu d'indiens:
15% de cadres administratifs par rapport à l'ensemble des professeurs en 75-76;
17% de cadres administratifs par rapport à l'ensemble des professeurs en 76-77.
- A l'UQAM,** les cadres ont vu leurs traitements augmenter de 10% en 75-76; la hausse des salaires des professeurs n'a été que de 5%.
- A l'UQAM,** l'Administration applique la "réforme" anti-démocratique et anti-syndicale mise en oeuvre par le Gouvernement Bourassa dans les grands secteurs de l'enseignement et des affaires sociales: coupures de budget, réduction de personnel, augmentation de la tâche, embauche de surnuméraires et de sous-traitants, dégradation des services, attaque contre les syndicats.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La convention collective que les professeurs de l'UQAM veulent signer s'oppose aux plans de détérioration des conditions de travail et d'enseignement.

Elle s'oppose de ce fait et en même temps aux plans de détérioration mis en oeuvre contre l'université publique.

Les professeurs syndiqués veulent :

- o que soit réduite à 33% d'ici trois ans la proportion des cours donnés à la leçon et que soit garantie l'ouverture, en nombre correspondant, des postes de professeurs réguliers;
- o que, chaque année, 10 à 12% du corps professoral puisse se perfectionner. Il y va de la formation étudiante, du droit public à l'enseignement supérieur, de l'orientation démocratique des programmes;
- o que les professeurs féminins puissent avoir un enfant quand elles le désirent, sans être pénalisées, ni dans leur caractère, ni dans leur traitement;
- o que les hausses de salaire accordées aux travailleurs des secteurs public et para-public soient consenties aux professeurs.

Face à un mouvement général du patronat universitaire pour s'annexer l'enseignement et la recherche, le SPUQ veut obtenir pour les professeurs, réunis en départements et regroupés au sein de leur syndicat, le droit de regard (consultatif) sur l'orientation et le contenu de l'enseignement et de la recherche. Les professeurs :

- o doivent conserver leur pouvoir consultatif à la Commission des Etudes qui fait les recommandations sur les programmes proposés collégalement par les étudiants et les professeurs; **c'est un droit acquis**, consigné dans la convention expirée;
- o doivent élire eux-mêmes leurs représentants aux instances de l'université; **c'est un droit acquis**;
- o doivent garder le droit de sélectionner et de recruter les professeurs en fonction des besoins et orientations de programmes, les administrateurs conservant le pouvoir de ne pas engager les candidats sélectionnés; **c'est un droit acquis**;
- o doivent garder le droit de recommander à la suite d'une évaluation collégiale le renouvellement de contrat des professeurs* et l'octroi de la permanence; **c'est un droit acquis**.

CES DEMANDES DOIVENT ETRE SATISFAITES.

APPUI AUX OBJECTIFS DES SYNDIQUES DU SPUQ SOLIDARITE DANS LA LUTTE QU'ILS MENENT

Depuis le début du conflit, les professeurs de l'UQAM ont reçu de multiples manifestations d'appui de la part d'organisations populaires, d'enseignants et de l'ensemble du mouvement syndical auquel ils appartiennent. La force particulière de cet appui tient au fait qu'on a compris les enjeux profonds de la lutte menée par le SPUQ et qu'on s'y associe.

Institut canadien d'éducation des adultes

(11 novembre 1976)

"(Le conflit de l'UQAM) s'inscrit dans l'offensive de la contre-réforme globale du gouvernement qui veut être seul à définir l'orientation des systèmes d'éducation. Même si l'on tente de donner l'image d'un conflit local, (...) l'offensive est globale et vise l'ensemble des universités du Québec, que leur syndicat ait débrayé ou non. (...) En ne proposant qu'une orientation professionnelle aux systèmes éducatifs, y compris l'université, on les rend dépendants des définisseurs économiques."

FNEQ

(adoptée par le Conseil
Confédéral de la CSN,
19 novembre 1976)

"Il est résolu que le Conseil confédéral de la CSN: 1. appuie les revendications des professeurs syndiqués de l'UQAM regroupés dans le SPUQ-CSN (...) pour la

signature de leur troisième convention collective, dont les principaux enjeux sont la préservation des acquis et l'amélioration des conditions de travail, notamment des conditions qui garantissent la qualité de l'enseignement à savoir l'augmentation de la proportion de l'enseignement confié à des professeurs réguliers, la conservation des libertés académiques et politiques, du droit de grief, du contrôle sur l'enseignement et la recherche."

(Déclaration des trois centrales

CSN-FTQ-CEQ

(touchant le
conflit à l'UQAM,
30 novembre 1976)
(Proposition adoptée par
le Conseil Confédéral de la CSN,
19 novembre 1976)

"En même temps que nous défendons les droits des enseignants et des employés, nous avons conscience que nous assurons les espoirs de tous ceux qui croient possible un enseignement universitaire plus démocratique orienté vers les problèmes du milieu et des gens plutôt que vers les besoins de la grande entreprise."

"Ce n'est pas en renforçant son appareil directoriel qu'on pourrait songer le moins à assurer (à l'université) sa liberté, son rajeunissement, sa créativité et ses possibilités d'adaptation. C'est bien plutôt au contraire en reconnaissant à ceux qui au premier chef constituent l'u-

niversité et en vivent quotidiennement les exigences, c'est à dire les professeurs, un minimum de pouvoir consultatif efficace, des moyens élémentaires de contestation de certaines décisions et aussi de critique, sans oublier une liberté académique et politique qui ne doit pas être exposée à diverses pressions. (...) Nous demandons donc instamment aux autorités universitaires et au gouvernement d'aborder tout le problème dans un esprit fort différent."

(25 intellectuels québécois
appuient les professeurs,
15 décembre 1976)

(Proposition adoptée par le
Conseil général de la

CEQ

14 janvier 1977)

"Il est résolu: Que la CEQ réitère son appui au SPUQ. Qu'elle le fasse: 1. par une condamnation explicite des positions de la partie patronale à l'UQAM (...); 2. en protestant contre le sort qui est fait aux enseignants membres de la CEQ inscrits à des programmes de formation des maîtres à l'UQAM (...); 3. en réclamant du gouvernement Lévesque un désaveu explicite de la politique patronale à l'UQAM (...); 4. en accordant au SPUQ un appui financier (...)"

LE GOUVERNEMENT DOIT INTERVENIR

“Notre université commençait, depuis quelques années, à produire des résultats intéressants au plan de la recherche, des orientations de programmes et des méthodes pédagogiques. Ses administrateurs n’ont pas le droit de casser cela. (...) Monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez pas laisser les gérants d’un bien public brader ce qui a été construit; par l’argent des contribuables et par le dur labeur des travailleurs concernés.”

(Télégramme envoyé par le président du SPUQ
au Premier ministre du Québec,
14 janvier 1977)

UN CONFLIT QUE NOUS NE LAISSERONS PAS POURRIR

La recommandation de débrayage faite par la FNEQ à tous ses syndicats a pour but de manifester clairement l'appui que donnent tous les syndiqués de la FNEQ aux demandes du SPUQ.

Cet appui, les syndiqués de la FNEQ le donnent avec d'autant plus de facilité qu'un grand nombre des demandes encore insatisfaites du SPUQ ne sont que la traduction de gains faits par les professeurs des cégeps au cours de la dernière ronde de négociations, qu'il s'agisse des salaires, de la réduction de la part de l'enseignement donné en appoint ou par des chargés de cours ou de la participation des professeurs à l'élaboration des politiques d'enseignement et de recherche.

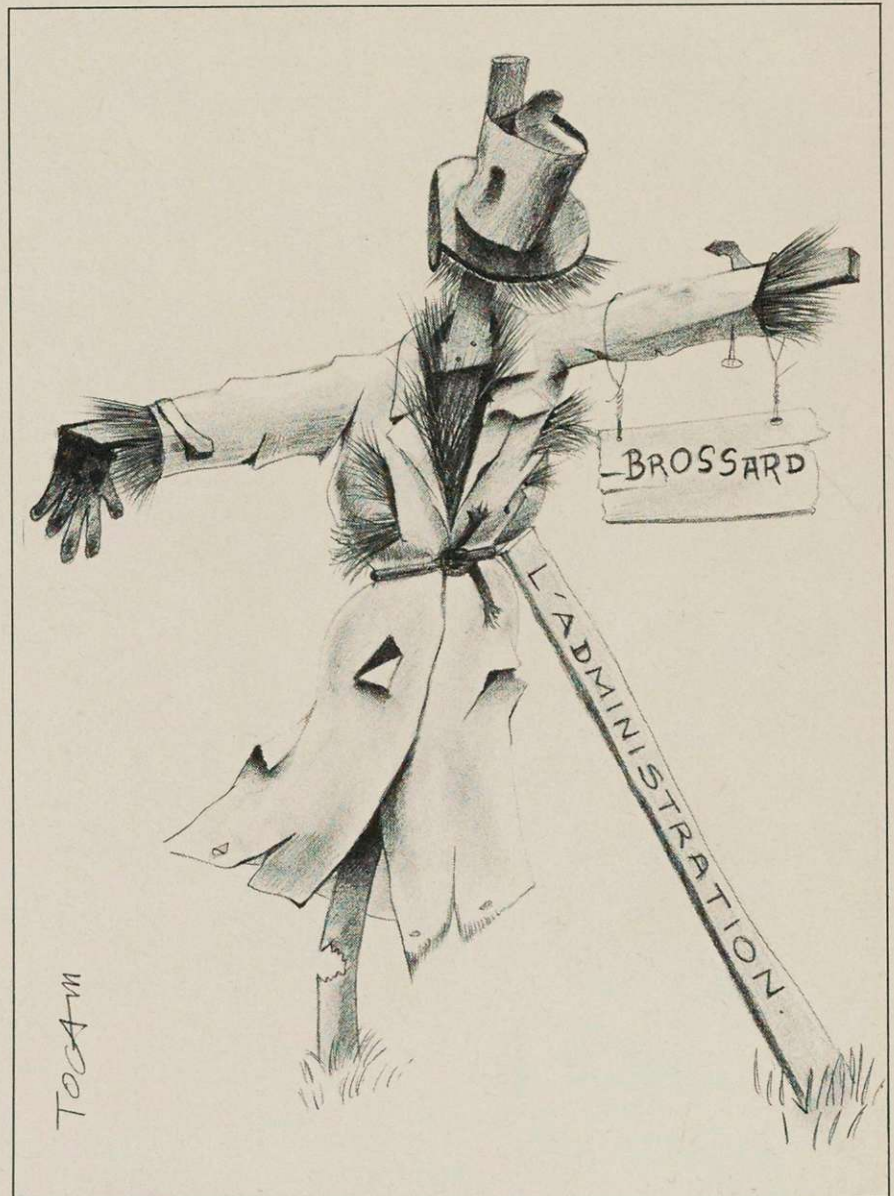
Cet appui, les syndiqués de la FNEQ estiment désormais essentiel de le donner sous la forme de débrayage, pour tenter de faire échec à la stratégie de pourrissement qui semble avoir été choisie par la partie patronale. Pour l'essentiel il s'agit pour nous d'affirmer avec éclat que nous ne laisserons pas pourrir un conflit localisé sans tenter de faire entrer en ligne dans le rapport de force, la totalité des effectifs de la fédération.

Nous estimons que l'exhortation du Ministre de l'Éducation à laisser de côté les questions de participation, à s'en tenir aux problèmes de relations de travail et que son annonce d'une enquête sur l'Université québécoise, ses structures, ses fonctions, ne constitue pas une réponse adéquate à ce qu'exige la situation.

Le règlement à l'UQAM ne pourra intervenir sans que soit réglé le problème de la participation des professeurs, d'une part, et, d'autre part nous ne pouvons permettre que ce conflit se prolonge

plus longtemps sans chercher à en élargir considérablement le terrain.

Marcel Gilbert
président de la FNEQ.



LES APPUIS FINANCIERS

(en date du 19 janvier 1977)

Syndicat des professeurs affiliés à la FNEQ:

niveau secondaire		\$ 1,600.00
niveau collégial		\$25,000.00
niveau universitaire	Rimouski	\$10,000.00
	Trois-Rivières	\$ 1,440.00

Syndicat des Employés de l'OFQJ \$ 100.00

La Fédération Nationale
des Enseignants Québécois (FNEQ) \$ 8,000.00

Le Syndicat général des professeurs
de l'Université de Montréal \$ 6,500.00

La Centrale des enseignants du Québec
(garantie de prêt) \$10,000.00

**Pour toute expression
de solidarité au SPUQ,
écrire à:**

**SPUQ
2,000 rue de l'Hôtel de ville
Montréal, Québec**

**ou
Téléphoner à:
845-6243**

SPUQ EN GRÈVE

